



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Chef de Cabinet

Référence à rappeler :
P2/2022/A/15/MES

Paris, le **03 MARS 2022**

Mesdames, Messieurs,

Vous avez fait part à Madame Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, du manifeste que vous avez adressé au préfet des Pyrénées-Orientales ainsi qu'au maire de Perpignan relatif aux actions programmées par votre association pour la sauvegarde, au sein de cette commune, des édifices situés entre la place du Puig et la Traverse de l'Anguille.

La ministre a pris connaissance de votre correspondance avec attention et vous en remercie. Aussi m'a-t-elle chargé de la transmettre aux services concernés de la direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie, afin qu'ils l'étudient avec le plus grand soin. Ces derniers ne manqueront pas de vous tenir informés de la suite qui pourra être réservée à votre requête.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Djilali GUERZA

Mesdames, Messieurs les membres
de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine
artistique et historique roussillonnais
21, rue Jean-Baptiste Lully
66000 PERPIGNAN